

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 87-274 du 26 Août 1987

portant nomination de Directeurs de Services Administratifs, de Directeurs Généraux, d'un Directeur Général Adjoint et de Directeurs d'Entreprises au Ministère des Finances et de l'Economie.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU l'Ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et les Lois Constitutionnelles qui l'ont modifiée,
- VU l'Ordonnance N° 75-21 du 24 Mars 1975 fixant la composition du Cabinet du Président de la République et la structure des Ministères, notamment son article 15,
- VU le décret N° 87-38 du 13 Février 1987 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent,
- VU le décret N° 87-273 du 26 Août 1987 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Finances et de l'Economie,
- SUR décision du Bureau Politique du Comité Central du Parti de la Révolution Populaire du Bénin en date du 21 Juillet 1987,
- LE Comité Permanent du Conseil Exécutif National entendu en sa séance du 22 Juillet 1987,

DECRETE :

Article 1er. - Les personnes dont les noms suivent sont nommées dans les fonctions ci-après au Ministère des Finances et de l'Economie :

- Directeur de l'Economie : Camarade Victor Valère Olobodé
BANKOLE,
- Directeur de l'Industrie : Camarade Edouard ZOUNGAN,

.../...

- Directeur de l'Energie : Camarade Jean-Marie ZINZINDOHOUE
- Directeur de la Monnaie et du Crédit : Camarade Sylvain LADIKPO
- Directeur du Budget : Camarade Antoine Atey Ursul CAKPO
- Directeur du Centre National de Formation Comptable : Camarade Djima BOURAIMA Epouse MANOU
- Directeur de la Solde et de la Dette Viagère : Camarade Grégoire LAOUROU
- Directeur des Impôts : Camarade Taofiki AMINOU
- Directeur des Douanes et Droits Indirects : Camarades Cyrilaque A. CANDJI
- Directeur Adjoint des Douanes et Droits Indirects : Camarade Dominique OKUMASSUN HOUNGNINOU.

Caisse Autonome d'Amortissement (C A A)

- Directeur Général : Camarade Gafariou OKETOKOUN

Société Nationale pour l'Industrie des Corps Gras (SONICOG)

- Directeur Administratif : Camarade Firmin Georges ABADASSI,
- Directeur Financier : Camarade Anatole CHODATON,
- Directeur de la Production : Camarade Ferdinand BEDIE,

Banque Béninoise pour le Développement (B B D)

- Directeur Général : Camarade Justin Koffi AGBODJINOU,

Banque Commerciale du Bénin (B C B)

- Directeur Général : Camarade Romanou Y. AMOUSSA,
- Directeur Général Adjoint : Camarade Mohamed GOURMA,

Société Nationale de Boissons "LA BENINOISE"

- Directeur Financier : Camarade Sylvestre Dohou HOUSSOU

Article 2. - Le présent décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonction des intéressés et sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Cotonou, le 26 Août 1987

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du
Conseil Exécutif National,

Mathieu KERÉKOU

Le Ministre des Finances
et de l'Economie,

Bernabé BIDOUZO

Ampliatiions : PR 6 CC DU PRPB 4 ANR 6 CPC 6 PPC 2 SGCEN 4 MFE ET SES
DIRECTIONS 20 DAFA/MFE 4 AUTRES MINISTERES 13 X 2 = 26 DB_DSDV_
DCOF_DTCP_DI 10 DGPE/MTAS 4 BCP_DPE_DLC_INSAE 4 INTERESSES 26 GCONB
1 DCCT 1 IGE 3 ONEPI 1 BN_DAN 2 UNB_FASJEP-ENA 3 JORPB 1.